



GRONDSCHOUL
HIEFENECH

SCHOULBUET

Hiefenech & Reiland

INFORMATIONS POUR
L'ANNÉE SCOLAIRE
2026 – 2027



VACANCES SCOLAIRES

L'année scolaire commence le mardi, 15 septembre 2026 et finit le jeudi, 15 juillet 2027.



Toussaint

31/10-08/11/2026

Saint Nicolas

06/12/2026 (Dimanche)

Noël

19/12/2026-03/01/2027

Carnaval

06/02-14/02/2027

Pâques

27/03-11/04/2027

Fête du Travail

01/05/2027 (Samedi)

Ascension

06/05/2027 (Jeudi)

Fête de l'Europe

09/05/2027 (Dimanche)

Lundi de Pentecôte

17/05/2027

Vacances de Pentecôte

29/05-06/06/2027

Fête Nationale

23/06/2027 (Mercredi)

Vacances d'été

16/07-14/09/2027

*INTEMPÉRIES ET CAS DE FORCE MAJEURE

La décision concernant la fréquentation scolaire par les enfants en cas de force majeure ou en cas d'intempéries sera communiquée aux parents par voie radiophonique, par e-mail (si adresse e-mail disponible) et/ou par SMS (si numéro de portable disponible). Dans ce cas notre école organisera un service d'accueil pour tous les enfants du cycle 1 à Reuland et du cycle 2 à 4 à Heffingen.

ABSENCES

Loi du 6 février 2009 relative à l'obligation scolaire § Art. 16 | de la loi du 6 février 2009 relative à l'obligation scolaire:

Lorsqu'un élève manque momentanément les cours les parents doivent sans délai informer le titulaire de la classe et lui faire connaître les motifs de cette absence. Les seuls motifs légitimes sont la maladie de l'enfant le décès d'un proche et le cas de force majeure. **Un départ anticipé en vacances ou des vacances prolongées ne relèvent pas de la force majeure.** En cas d'absence veuillez s'il vous plaît sans délai en informer le titulaire de classe via le canal de communication qui vous sera indiqué lors de la réunion des parents.

DISPENSES

§ Art. 17 | de la loi du 6 février 2009 relative à l'obligation scolaire: Des dispenses de fréquentation peuvent être accordées sur demande motivée des parents. Les dispenses sont accordées:

1. Par le titulaire de classe pour une durée ne dépassant pas une journée;
2. Par le président du comité d'école pour une durée dépassant une journée.

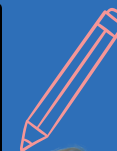
Sauf autorisation du ministre l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire. Démarche: Toute demande de dispense de fréquentation dûment motivée de la personne responsable de l'enfant doit être adressée par écrit dans un délai raisonnable. Vous pouvez obtenir le formulaire via le code ci-contre, auprès de l'instituteur/trice ou sur le site internet de la commune (heffingen.lu). L'exemption est valide seulement lorsque vous disposez d'une copie avec la signature de l'instituteur/trice ou de la présidente de l'école.

***UN DÉPART ANTICIPÉ EN VACANCES OU DES VACANCES PROLONGÉES NE RELÈVENT PAS DE LA FORCE MAJEURE.**

***TÉLÉCHARGEZ LE FORMULAIRE ICI:**



SCAN ME



HORAIRES

CYCLE 1.0 (PRÉCOGE) REULAND

Début des
cours entre
8h00 et 9h00!

	Lu	Ma	Me	Je	Ve
08h00 - 11h45	✓	✓	✓	✓	✓
13h30 - 15h30	✓		✓		✓

CYCLES 1.1 & 1.2 REULAND

Début des
cours à 8h00!

	Lu	Ma	Me	Je	Ve
08h00 - 11h45	✓	✓	✓	✓	✓
13h30 - 15h30	✓		✓		✓

CYCLES 2-4 HEFFINGEN

Début des
cours à 7h45!

	Lu	Ma	Me	Je	Ve
07h45 - 11h55	✓	✓	✓	✓	✓
13h45 - 15h40	✓		✓		✓



Accueil matinal gratuit (site Reuland)



Un accueil gratuit pour les enfants du précoce sera organisé de 7 à 8 heures dans la salle de classe du précoce. Madame Christiane Goerend (éducatrice du précoce) y garantira la surveillance. Pour cet accueil, vous ne nécessitez pas d'inscription. L'accueil matinal gratuit pour les enfants du C1.1 - C4.2 est assuré par la Maison relais. Pour l'accueil à la Maison relais, vous nécessitez une inscription !

SURVEILLANCES SCOLAIRES



La loi prévoit une surveillance 10 minutes avant et 10 minutes après les cours. Nous tenons à rappeler aux parents les périodes de surveillance, ci-contre. Si vous déposez vos enfants avant ces heures de surveillance, il va sans dire que vos enfants sont sous votre propre responsabilité.

*SITE REULAND

Matin :
7.50 - 8.00 ⌘
11.45 - 11.55
Après-midi :
13.20 - 13.30 ⌘
15.30 - 15.40

MAISON RELAIS

La Maison Relais est une structure d'encadrement de la commune de Heffingen qui s'occupe des enfants scolarisés de 3 à 12 ans en dehors des heures de classe. N'oubliez pas d'annuler l'inscription de votre enfant à la Maison Relais s'il est malade ou s'il participe à des activités périscolaires. L'annulation ne peut pas être faite par le personnel enseignant! **Tel.: 879538 - 55** Informations supplémentaires sur le site internet de la commune: voir sous «Enseignement, Accueil et Formation»

*SITE HEFFINGEN

Matin :
7.35 - 7.45 ⌘
11.55 - 12.05
Après-midi :
13.35 - 13.45 ⌘
15.40 - 15.50



RÉPARTITION DES CLASSES



Équipe pédagogique Cycle 1 (Reuland)

Cycle 1.0 (Précoce)	87 95 38-30	GIVER Sandra (Titulaire de classe) GOEREND Christiane (Éducatrice) RASTETTER Betty (Chargée de cours)
Cycle 1.1/1.2A	87 95 38-20	DIMMER Conny (Titulaire de classe) RASTETTER Betty (Chargée de cours)
Cycle 1.1/1.2B	87 95 38-25	AFONSO Marisa (Titulaire de classe) RASTETTER Betty (Chargée de cours)
Cycle 1.1/1.2C	87 95 38-35	REUTER Amy (Titulaire de classe) RASTETTER Betty (Chargée de cours)



Équipe pédagogique Cycle 2 (Heffingen)

Cycle 2.1	87 83 30-205	OE Manuela (Titulaire de classe) WEBER Cynthia (Institutrice)
Cycle 2.2	87 83 30-255	EMERING Nadine (Titulaire de classe) STEIL Joëlle (Titulaire de classe) WEBER Cynthia (Institutrice)



Équipe pédagogique Cycle 3 (Heffingen)

Cycle 3.1	87 83 30-200 (Salle Diederich) 87 83 30-203 (Salle Grün)	DIEDERICH Danielle (Titulaire de classe) GRÜN Pierre-Paul (Instituteur) LOPES Claudia (Institutrice)
Cycle 3.2A	87 83 30-204 (Salle Jungbluth/ Marmann)	JUNGBLUTH Michèle (Titulaire de classe) MARMANN Carine (Titulaire de classe) THEIS Frank (Instituteur)
Cycle 3.2B	87 83 30-257 (Salle Theis)	THEIS Frank (Titulaire de classe) JUNGBLUTH Michèle (Institutrice) MARMANN Carine (Institutrice)



Équipe pédagogique Cycle 4 (Heffingen)

Cycle 4.1	87 83 30-207 (Salle Wohlfahrt) 87 83 30-254 (Salle Fichaux)	WOHLFART Jessica (Titulaire de classe) FICHAUX Gaëlle (Institutrice)
Cycle 4.2	87 83 30-206 (Salle Reiter) 87 83 30-254 (Salle Fichaux)	REITER Tanja (Titulaire de classe) FICHAUX Gaëlle (Institutrice)

TRANSPORT SCOLAIRE



Consignes de sécurité et de discipline à respecter lors des heures de surveillance et lors du transport scolaire (Site Heffingen) :

À la fin des cours

Ensemble avec le titulaire de classe, les élèves des cycles 2 et 3 se rassemblent dans la cour de récréation. Un accompagnateur de la Maison relais les attend et les escorte vers le bus. Les élèves du cycle 4 ne se rassemblent pas dans la cour de récréation, mais vont **DIRECTEMENT** dans le bus et s'inscrivent sur la liste de présence. Les autres enfants restent auprès de l'enseignant et ne peuvent quitter la cour jusqu'à ce que les bus soient partis; sauf si les parents se trouvent, visiblement pour l'instituteur, devant la clôture de l'entrée principale de l'école, l'enfant aura le droit de partir.

Les parents n'ont plus le droit d'entrer dans la cour jusqu'à la fin de la surveillance.

Les enfants du C1 ou C2-4 n'ont plus le droit de venir jouer dans la cour jusqu'à la fin de la surveillance. Les parents qui autorisent leurs enfants à rentrer seuls à pied doivent nous le confirmer par écrit sur une fiche (distribuée lors du premier jour de classe).

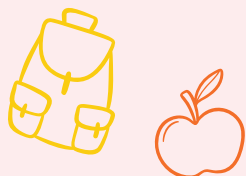
Nous demandons votre compréhension, car il s'agit de la sécurité de vos enfants.

En montant dans le bus

- + L'élève se met dans une file pour monter dans le bus
- + Il est défendu de se précipiter
- + L'élève prend toujours le même bus pour l'aller et le retour
- + L'élève s'assoit à la place qui lui est indiquée

À bord de l'autobus

- + L'élève attache sa ceinture de sécurité
- + Tous les élèves demeurent assis pendant tout le trajet
- + Les cris, les jurons, les sifflements sont strictement interdits



*** LES ENFANTS DU PRÉCOCE SONT AUTORISÉS À PRENDRE LE BUS SCOLAIRE POUR CHAQUE TRAJET GAR UNE SURVEILLANCE Y EST ASSURÉE.**

- + La politesse et la courtoisie sont exigées à l'égard du chauffeur et de la personne qui accompagne les enfants. Leurs instructions sont à suivre sans exception

- + Il est strictement défendu de boire ou de manger à l'intérieur de l'autobus
- + L'élève doit garder l'autobus propre et ne pas l'endommager

La descente de l'autobus

- + L'élève ne quitte sa place que lorsque l'autobus s'arrête

Scherbach	7h30	13h28
Scherfenhof	7h32	13h30
Heffingen École	7h37	13h35
Heffingen École	12h05	15h45
Scherbach	12h10	15h50
Scherfenhof	12h12	15h52

BUS 1

Scherbach, Scherfenhof

Reuland École	7h29	
Bëschelchen	7h31	
Heffingen École	7h36	

BUS 2

Heffingen, Reuland

Heffingen École	7h45	13h20
Bëschelchen	7h50	13h25
Reuland École	7h52	13h27

Reuland École	11h50	13h30
Bëschelchen	11h52	13h32
Heffingen École	11h57	13h37
Reuland École		15h35
Bëschelchen		15h37
Heffingen École		15h42

Heffingen École	12h05	15h45
Bëschelchen	12h10	15h50
Reuland École	12h12	15h52

En cas **d'indiscipline et de nonrespect** de ces consignes, la sanction suivante peut être appliquée:

- ☆ 1^{er} avertissement adressé aux parents
- ☆ 2^e avertissement adressé aux parents
- ☆ 3^e et dernier avertissement adressé aux parents

Ensuite l'élève sera exclu avec effet immédiat du transport de bus pour une durée d'une semaine.

Les parents doivent organiser eux-mêmes le transport de leurs enfants pendant cette période (école -Maison Relais/ école - Reuland)



Stationnement

Actuellement **3 zones «Kiss and Go»** existent: une première zone se trouve **derrière l'église à Heffingen**, une deuxième **sur le parking en face de la maison communale** et une troisième sur le **parking de l'école préscolaire** à Reuland.

Ces emplacements indiqués ne sont pas à considérer comme parking, **mais les parents peuvent s'arrêter sur ces emplacements pour y déposer leurs enfants**. Pour les parents qui désirent accompagner leurs enfants jusqu'à l'école à Heffingen, des parkings sont disponibles **derrière l'église**.

Pour la zone «Kiss and Go» derrière l'église, les enfants empruntent ensuite **le chemin piétonnier le long de l'église et traversent la rue au passage pour piétons avec feux de signalisation**. Pour le parking en face de la maison communale, des barrières de sécurité ont été installées **afin d'éviter que les enfants traversent la rue sans utiliser le passage pour piétons**. Les passages pour piétons précités sont en outre sécurisés par deux grands triangles de signalisation munis de l'inscription «Kinder + École».

***PENDANT LES JOURS DE CLASSE LE PARKING PRÈS DE L'ANCIENNE MAIRIE EST EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ AU PERSONNEL ENSEIGNANT ET AU BUS SCOLAIRE DE 7.00 À 17.00 HEURES.**



Afin d'assurer la sécurité et le bon déroulement des arrivées et des départs des élèves sur le campus de site scolaire Heffingen, nous prions les parents de respecter les consignes suivantes:

- + Veuillez attendre vos enfants exclusivement sur le nouveau parvis d'entrée à côté du bâtiment jaune «ancienne commune».
- + Merci de ne pas bloquer les escaliers ni l'espace situé devant ceux-ci, afin de garantir une circulation fluide pour tous les élèves.
- + Le parking devant l'école ne doit en aucun cas être bloqué, car cela gêne fortement le passage des bus scolaires ainsi que l'arrivée et la sortie des élèves.

Par ailleurs, nous rappelons que le stationnement sur le parking situé à côté du bâtiment «ancienne commune» n'est pas une zone «Kiss and Go». **Il est formellement interdit d'y déposer ou récupérer des enfants pendant les heures scolaires**, ceci afin d'assurer le bon fonctionnement du transport scolaire.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration.

*REULAND

Pour assurer le bon déroulement des cours pour les classes de niveau C1 à Reuland, nous aimerions demander aux parents de **quitter la zone de «Kiss & Go» devant le bâtiment scolaire de manière diligente** après avoir déposé leurs enfants.



ADRESSES DE CONTACT

Pour demander conseil ou si votre enfant a des problèmes scolaires vous pouvez vous adresser aux personnes suivantes:

1. **au titulaire de classe** de votre enfant
2. à la présidente du comité d'école:

Nadine Emering

Tel: 878330-255

Email: nadine.emering@education.lu

3. à la directrice d'arrondissement

Romaine Theisen

(Direction 11 Echternach)

4. à la **commission scolaire** de la commune de Heffingen

Jérôme Seiler

(président, bourgmestre)

Tel.: 83 71 68 - 1

*IMPORTANT

Merci de bien vouloir respecter le rang hiérarchique et de vous adresser **toujours en premier lieu au titulaire de classe.**

HEFFINGEN.LU



facebook.com/groups/
grondschoulhiefenech



instagram.com/
grondschoulhiefenech/



Composition du comité scolaire

Joëlle Steil, membre | Sandra Giver, membre | Nadine Emering, présidente

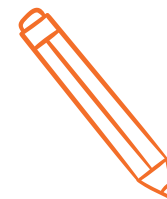
E-Mail: nadine.emering@education.lu

Comité de l'école de Heffingen

27, op der Strooss

L-7650 Heffingen

Tel.: 878330-255



Composition de la commission scolaire de Heffingen

Jérôme Seiler, président, bourgmestre

Nadine Emering, présidente du comité de l'école

Joëlle Steil, membre du comité de l'école

Annick Rach, représentante

Arlette Schantzen, représentante

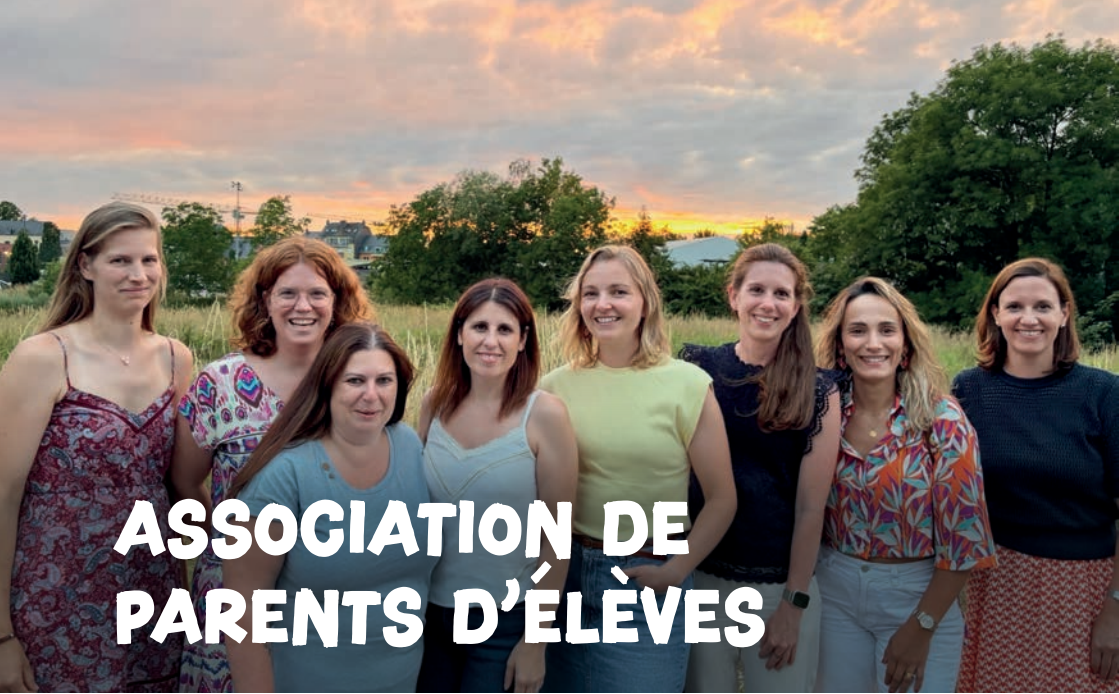
Patrick Lopes, représentant

+ 2 représentants des parents

Commission scolaire de Heffingen

Tel.: 83 71 68-1





ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES



***DEVENIR
MEMBRE**



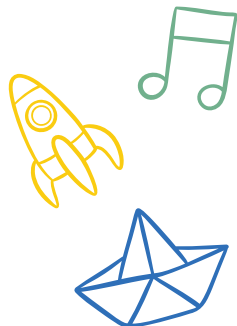
Nous sommes une équipe de parents motivés qui s'engage à organiser de beaux moments et de beaux projets pour nos enfants.

Que ce soit lors de fêtes, d'animations ou d'autres projets, nous le faisons avec beaucoup de plaisir et dans l'intérêt de nos enfants. **Nous nous réjouissons de toute aide, de toute idée et de toute personne souhaitant participer. Merci pour votre soutien!**

Le comité

Ramona Merkel, Anne Schockmel, Jessica Raach, Carla Eira, Nathalie Schons, Mandy Greuer, Sofia Ribeiro, Claude Zeimetz, Jessica Seiler

evhiefenech@gmail.com



I-EBS

Anna Stoltmann, Serena Lara

Quand un enfant a des besoins spécifiques ou présente des difficultés d'apprentissage, il a droit à des mesures d'aide adaptées.

Un instituteur spécialisé dans l'encadrement et la prise en charge des élèves à besoins spécifiques (I-EBS) soutient les titulaires de classe et les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre des aides adaptées. Si ces mesures au niveau de l'école s'avèrent insuffisantes, les parents, assistés par le titulaire de classe, peuvent faire appel à l'équipe régionale de soutien des élèves à besoins éducatifs spécifiques et particuliers (ESEB). L'ESEB fait partie de la direction régionale et est coordonnée par la directrice adjointe EBS. Composée de professionnels multidisciplinaires (psychologues, pédagogues, rééducateurs spécialisés, éducateurs gradués, éducateurs et auxiliaires éducatifs), elle assure une première intervention, notamment en situation de graves difficultés. Avec l'accord des parents, elle effectue un diagnostic spécifique pour évaluer quelle forme d'assistance ou d'aide spécifique convient le mieux à la situation de l'enfant. Quand un enfant a des besoins spécifiques ou présente des difficultés d'apprentissage, il a droit à des mesures d'aide adaptées.

Commission d'inclusion (CI)

Si les difficultés d'un enfant persistent même après une prise en charge intensive par l'ESEB, il peut s'avérer nécessaire de saisir, toujours sur demande des parents, la commission d'inclusion qui peut proposer des mesures allant d'adaptations au niveau du programme d'enseignement, d'aménagements raisonnables (p.ex. dispenses dans certaines branches, recours à des aides technologiques...) jusqu'à une prise en charge au niveau national par un ou plusieurs centres de compétences en psychopédagogie spécialisée.

La commission d'inclusion (CI) peut être saisie par les parents avec l'assistance du titulaire de classe.



CENTRE POUR LE DÉVELOPPEMENT MOTEUR

Nous, psychomotriciens et ergothérapeutes de la section 2 du Centre pour le développement moteur (CDM), sommes responsables du dépistage systématique des difficultés motrices et offrons un soutien moteur aux enfants du cycle 1.2.

Afin de relever les défis moteurs de l'école, il est important que les compétences motrices soient appropriées à l'âge développemental.

La coopération avec les parents et l'ensemble du personnel de l'école constitue également une part importante de nos activités de soutien à l'enfant. En plus du soutien moteur possible, le développement de la personnalité est également influencé positivement. Notre soutien est basé sur les forces et les intérêts des enfants.

Comment procéder ?

- Fiche d'information pour les parents (cycle 1.2) au début de l'année scolaire
- Observations à l'école (dépistage consistant en 14 exercices moteurs)

Qu'observons-nous ?

- Motricité globale (équilibre, coordination générale, ...)
- Motricité fine (couper, colorier, coller, ...)
- En cas de soutien préventif, les étapes

suivantes sont proposées :

- Échange avec les parents et le personnel de l'école
- Avec le consentement des parents, nous proposons un soutien moteur préventif (individuel ou en groupe).

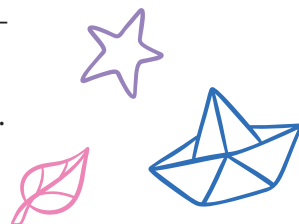
Quels sont les coûts ?

- Notre offre est financée par le « Ministère de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse » et elle est donc gratuite.



Centre pour le développement moteur

1, place Thomas Edison
L-1483 STRASSEN
44 65 65-1
www.cc-cdm.lu



SANTÉ SCOLAIRE

Au cours de l'année scolaire, l'état de santé de chaque enfant est surveillé par l'équipe* de santé scolaire de la Ligue médico-sociale à l'école. Pour l'enseignement fondamental, des tests de dépistage (prise du poids et de la taille, analyse sommaire des urines (recherche de glucose, d'albumine et de sang), examen sommaire de l'acuité visuelle, bilan auditif et surveillance de la carte de vaccination) sont pratiqués chez les élèves des cycles 1, 2-2, 3-2, 4-2 et selon les besoins de l'enfant au cours des autres cycles.

Volet médical

Le médecin scolaire ne propose aucun traitement médical. Si lors des examens des constatations nécessitant un avis médical complémentaire sont faites, nous vous adresserons une lettre motivée avec la recommandation de consulter votre médecin de confiance. Les observations médicales sont inscrites dans le « Carnet médical scolaire » de l'enfant et gérées en toute confidentialité.

La surveillance médicale est complétée par d'autres examens :

- + Examen bucco-dentaire annuel au Cycle 1
- + Dépistage des troubles visuels par le Service d'orthoptie et de pléoptie
- + Dépistage des troubles auditifs par le Service d'audiophonologie

Au besoin:

- + Consultation diététique
- + Consultation pour enfant asthmatique (École de l'Asthme)

*L'équipe de santé scolaire est tenue à la confidentialité.



Ligue Médico-Sociale

L'équipe de santé scolaire de la Ligue médico-sociale organise des activités de promotion et d'éducation à la santé, en faveur des élèves. L'objectif de ces activités est de guider votre enfant vers des habitudes de vie saine.

www.ligue.lu

ligue@ligue.lu

21-23, rue Henri VII
L-1725 Luxembourg

Tel.: 22 00 99 - 1

Volet social

L'équipe de santé est à l'écoute des enfants, des parents, des enseignants et de toute autre personne privée ou professionnelle concernée par le bien-être d'un élève de l'enseignement fondamental.

Dr. Alain GRUBER
Médecin généraliste
Tel. : 83 71 05

Sandra ALVES
Assistance d'hygiène sociale
Tel: 488 333-1
sandra.alves@ligue.lu

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Chers parents,

Le 30 octobre 2025, nous avons été élus en tant que représentants des parents d'élèves. Notre mandat est d'une durée de trois années scolaires.

Les représentants des parents sont des parents d'élèves qui s'engagent pour l'école et le bien-être des enfants.

Nous sommes les interlocuteurs des familles, assurons le lien avec le personnel enseignant, transmettons les informations importantes et pouvons vous accompagner en tant que médiateurs en cas de difficultés éventuelles.

N'hésitez pas à nous contacter directement ou à nous envoyer votre demande par e-mail à l'adresse

elterevertrieder.hiefenech@gmail.com.

Vos représentants des parents

Photo (de gauche à droite)

Sofia Ribeiro,
Anne Schockmel,
Patrick Linck,
Nathalie Schons,
Mandy Grewer



CHERS PARENTS,

À l'occasion de la rentrée scolaire 2026/2027, j'ai le plaisir de vous présenter notre équipe de direction renforcée. Nous sommes heureux d'accueillir Mme Sarah Bamberg, qui rejoint la Direction de région en qualité de nouvelle directrice adjointe. Aux côtés de Mme Carole Maisch, directrice adjointe EBS, et de M. Steve Tibold, directeur adjoint, elle contribuera à accompagner les écoles, les élèves et leurs familles avec engagement, disponibilité et bienveillance.

Cette nouvelle année sera également marquée par deux étapes importantes : le lancement de la réforme ALPHA – zesumme wuessen, qui débutera au cycle 1, ainsi que l'introduction du nouveau plan d'études aux cycles 1 et 2. Nous continuons à mettre tout en œuvre pour que chaque enfant, avec ses talents, ses besoins et ses particularités, se sente accueilli, reconnu et accompagné dans son parcours scolaire. Je vous souhaite, à vous ainsi qu'à vos enfants, une rentrée sereine et une année scolaire riche en apprentissages, en découvertes et en réussites.

Bien cordialement,
Romaine Theisen, Directrice

Direction

Romaine Theisen
Directrice

Sarah Bamberg
Directrice adjointe

Carole Maisch
Directrice adjointe
EBS

Steve Tibold
Directeur adjoint

Direction de région Echternach

25, place du Marché
L-6460 Echternach

Tel.: 247 55 970

Email: secretariat.echternach@men.lu

**Horaires
du secrétariat
pour les écoles :**
07:00–16:00 heures

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

La Direction de région assure en tant que supérieur hiérarchique :

- + Le pilotage général des écoles de la région;
- + L'encadrement du personnel enseignant, socio-éducatif et administratif;
- + La supervision et l'accompagnement pédagogiques du personnel enseignant;
- + L'accompagnement du personnel dans son insertion professionnelle;
- + L'inspection du personnel enseignant et socio-éducatif;
- + Le lien entre le ministère et les écoles;
- + La communication et la collaboration avec les partenaires scolaires.

Plus d'informations :

<https://men.public.lu/fr/fondamental.html>



*OBJECTIFS

- garantir le bon fonctionnement des écoles;
- répondre aux besoins des élèves;
- soutenir le personnel éducatif;
- assurer une gestion rigoureuse;
- favoriser une communication fluide entre les différents partenaires.

Commission d'inclusion

31, place du Marché
L-6460 Echternach

Tel.: 247 55 918

ebs.echternach@men.lu

Équipe de pilotage

Carole Maisch
(Présidente)

Sandra Jost
(Secrétaire)

LA COMMISSION D'INCLUSION (CI)

Missions de la Commission d'inclusion (CI)

- + Informer les parents sur les différentes mesures de prise en charge à proposer par la CI ou la Commission nationale d'inclusion (CNI);
- + Définir des mesures à entamer pour l'élève;
- + Charger l'ESEB de l'établissement d'un diagnostic des besoins de l'élève concerné;
- + Veiller à la mise en œuvre du plan de prise en charge individualisé;
- + Saisir la Commission nationale d'inclusion.



La direction est responsable des 11 écoles des communes de :

- + Beaufort + Berdorf + Consdorf
- + Echternach + Heffingen + Junglister
- + Rosport-Mompach + Waldbillig





ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL
FORMATION PROFESSIONNELLE TECHNICIEN
FORMATION PROFESSIONNELLE DAP - CCP



ACCÈS GÉNÉRAL

**ACCÈS SOUS
CONDITIONS**

ACCÈS GÉNÉRAL

ÉTUDES
SUPÉRIEURES

LIENS UTILES



Personalisierte Lernumgebung in Mathematik
mathematic.lu



Über 100.000 Aufgaben und Spiele
www.anton.app



Léier Apps a villes méi
oli.education.lu



Kostenlos lernen mit mehr als 80 000 interaktiven Fragen.
schlaukopf.de



Mathe- und Logikrätsel
maachmath.lu



Antolin bietet über 157.900 Quiz zu Büchern und Texten der Kinder- und Jugendliteratur und Lehrwerken
antolin.de



LearningApps.org

LearningApps.org supports learning and teaching processes with small, interactive, multimedia exercises.
learningapps.org



Mit den interaktiven Karteikarten, Übungstests und Lernaktivitäten von Quizlet lernst du alles, was du willst.
<https://quizlet.com/de/>

USAGE SÛR D'INTERNET



www.bee-secure.lu
T. 8002 1234

- La promotion d'un usage plus sûr d'Internet et des technologies de communication actuelles, notamment auprès des jeunes utilisateurs,
- L'éducation des utilisateurs dans ce domaine, et tout particulièrement auprès des enfants, adolescents, parents, professeurs et éducateurs,
- La lutte contre les contenus illégaux et les comportements dangereux en ligne.



***KANNER-JUGENDTELEFON**

www.kjt.lu T. 116 111

Toute personne peut s'adresser au Kanner-Jugendtelefon, par Internet ou par téléphone.

MOTEURS DE RECHERCHE POUR ENFANTS



wasistwas.de



vikidia.org



fragfinn.de
(6-12 Jahre)



klexikon.de



duden.de



pons.de



buchfindomat.de



helles-koepfchen.de
(8-16 Jahre)

SPORT & LOISIRS

Badminton Club Jonglënster

GSM : 661 859 636
secretariat@bcjonglënster.lu
bcjonglënster.lu

Badminton Regioun Mëllerdall

691 821 592
badmëllerdall@gmail.com
badmëllerdall.lu

Basket-Club US Hiefenech

GSM: 691 83 71 68
secretaire@usheffingen.com
usheffingen.com

Cercle d'Echecs Caïssa Junglënster

GSM : 621 781 855
zanicol@hotmail.com
caïssa-junglënster.lu

Chorale Ste Cécile Hiefenech

GSM: 621 243 876
info@chorale-hiefenech.lu

Conservatoire du Nord

26 81 26 - 1
mail@conservatoire-nord.lu
https://www.conservatoire-nord.lu/

Dësch-Tennis Lënster

GSM: 691 511 588
dtlënster@gmail.com
dtlënster.lu

Fanfare Buerglënster

Tel: 789 868
breifkescht@fanfare-bourglënster.org
fanfare-bourglënster.org

FC Jeunesse Jonglënster

Tel : 621 78 20 69
jeunes@fcjj.lu
fcjj.lu

FC Olympia Christnach-Waldbillig

comite@fcolympia.lu
www.fcolympia.lu/home

Fielser Musek

fielsermusek@gmail.com
https://fielsermusek.lu/

Fitness Club Jonglënster

Tel: 691 78 94 12
fcjunglënster@gmail.com
fcj.lu

Golf Christnach

+87 83 83
lpsccc.lu
Petitesuissecountryclub.lu/de/

Golf de Luxembourg-Belenhaff ASBL

Tel: 780 068-1
info@golfdeluxembourg.lu
golfdeluxembourg.lu

Junglënster Passion GR a.s.b.l.

GSM: 661 822 007
info@jpgr.lu
junglënster-passion-gr.kalisport.com

Karibu a.s.b.l.

GSM: 621 374 930
coordination@karibu.lu
karibu.lu

Lënster Musek

GSM: 621 156 413
info@lënstermusek.lu
lënstermusek.lu

Lëtzebuurger Guiden a Scouten – Groupe St. Martin Jonglënster

GSM: 691 414 101
info@lgsj.lu
lgsj.lu

Santé et Bien-être Heffingen

sbeiefenech@gmail.lu
bienetre-heffingen.com/fr/

Sport Climbing Lënster

sekretariat@lënsterklammen.lu
lënsterklammen.lu

Taekwondo

Club Junglënster a.s.b.l.
info@tkd-junglënster.lu
tkd-junglënster.lu

Tennis Club Jonglënster

Tel: 78 72 72 206
contact.tennisjunglënster@gmail.com
tcj.lu

UGDA

22 05 58 - 38
https://www.ugda.lu/fr/ecole-de-musique/homepage

Waldbëlleger Musek

waldbëllergermusek@gmail.lu
waldbëlleger-musek.lu

Volleyball Amber-Lënster

contact@volleylënster.lu
volleylënster.lu



Chers parents,

Pour l'année scolaire 2026/27, notre école, en partenariat avec la Maison Relais, met en place la LASEP (Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Primaire). La LASEP propose aux élèves une grande variété d'activités sportives en dehors des heures de cours.

La participation est entièrement gratuite.

Organisation des séances

Les enfants peuvent participer à une séance par semaine, soit le mardi, soit le jeudi, approximativement entre 13h et 14h (horaire exact à confirmer pour la rentrée), à la halle sportive de Heffingen.

Vous pouvez choisir le jour qui convient le mieux à votre enfant, merci d'indiquer votre préférence sur le formulaire d'inscription.

L'inscription est engageante : nous comptons sur une participation régulière de votre enfant chaque semaine.

Votre enfant peut venir depuis la Maison Relais ou depuis la maison et y retourner après la séance. Pour les enfants de la Maison Relais, le transport est assuré par la commune.



Point important pour les enfants de la Maison Relais

Les enfants inscrits à la LASEP ne pourront malheureusement pas faire leurs devoirs à la Maison Relais le jour de leur séance de sport, celle-ci coïncidant avec les activités de la MR.

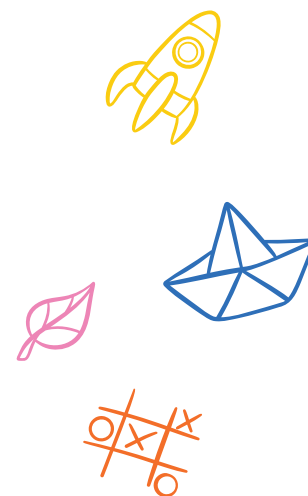
Événements sportifs

Au cours de l'année scolaire, nous participerons à au moins deux événements sportifs extérieurs, organisés les mardis ou jeudis après-midi.

Inscription

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à remplir le formulaire d'inscription et à le remettre au titulaire de classe de votre enfant. Vous trouverez le formulaire en scannant le code QR ci-contre.

Meilleures salutations,
L'équipe organisatrice de la LASEP AS Heffingen



26/27 - FR



LETTRE D'EXCUSE MODÈLE



Muster Entschuldigungsbrief

Sehr geehrte(r) Frau (Herr), _____

mit folgendem Schreiben bitte ich Sie, meine Tochter / meinen Sohn _____

Schüler in der Klasse _____

für ihre / seine Abwesenheit vom _____ bis zum _____ zu entschuldigen.

Sie / Er konnte nicht am Unterricht teilnehmen, weil / wegen _____

Vielen Dank für Ihr Verständnis und mit freundlichen Grüßen

(Datum) _____

Name, Vorname und Unterschrift des Erziehungsberechtigten

Model letter justifying absence

Dear _____

I would like to ask you to excuse the absence of my child _____

of class _____

for his/her absence on the days from _____ to _____

My son/daughter was unable to attend classes on account of (please indicate reason) _____

Yours sincerely,

(Date) Last name, First name and signature (parent or legal guardian)



Portrait

L'Office national de l'enfance, ONE.

L'ONE est une administration publique sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Sa mission est d'offrir aide et soutien aux enfants, aux jeunes, aux jeunes adultes et aux familles qui rencontrent des difficultés.

Souvent, il ne s'agit que d'un cap difficile à passer. Les équipes peuvent alors vous aider à trouver la meilleure solution pour reprendre les choses en main.

Avec l'aide de ses prestataires, l'ONE met en place des aides adaptées à votre enfant (orthophonie, psychomotricité, consultation psychologique, assistance psychique, sociale ou éducative en famille, etc.). Il est à votre écoute pour toutes sortes de problèmes au sein de la famille.

Le travail de l'ONE repose avant tout sur la collaboration avec les parents et les enfants. Ses équipes sont présentes pour mettre en place, ensemble avec vous, des aides concrètes et adaptées à votre situation. Ces mesures sont définies lors d'un entretien. L'ONE garantit ensuite la continuité et le suivi de l'aide aussi longtemps que vous le souhaitez et qu'elle est nécessaire.

Des offices régionaux se trouvent près de chez vous. Actuellement, l'ONE est installé dans plus de 14 localités à travers tout le pays. Retrouvez les adresses de tous les bureaux régionaux sur www.officenationalenfance.lu

Office régional Echternach
25, place du Marché
L-6460 Echternach

Pour prendre rendez-vous auprès de votre office régional à Echternach, contactez notre permanence téléphonique pendant les heures de bureau (de 8 heures à 18 heures) ou contactez l'ONE par mail à one@one.etat.lu



office national
de l'enfance
all Kand zielt

Nous aidons les enfants, les ados et leurs parents !



soutien



cohésion



protection